Université Paris Cité

CONSEIL DE L'UFR SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES DE L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

Délibération n° 2026-01

Le conseil de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), réuni le 20 octobre 2026 à 17h00 sur convocation du doyen d'âge non candidat des collèges A et B du conseil adressée le 6 octobre 2026.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-209 modifié du 20 mars 2019 portant création de l'Université Paris Cité et approbation de ses statuts annexés ;

Vu le règlement intérieur de l'université ;

Vu les statuts de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et notamment l'article 7 ;

Vu le règlement intérieur de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ;

Vu l'arrêté n° 2026-64 du 8 septembre 2026 portant organisation de l'élection du directeur ou de la directrice de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et valant appel à candidatures ;

Vu l'arrêté n° 2026-70 du 5 octobre 2026 relatif à la recevabilité des candidatures pour l'élection du directeur ou de la directrice de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.

Point de l'ordre du jour : **Point 1 – Élection du directeur ou de la directrice de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

Candidatures recevables : Madame Pauline MAILLOT et Monsieur Alexandre OBOEUF

Après en avoir délibéré lors d'un vote à bulletin secret, le conseil de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives approuve la présente délibération.

Scrutin

Décompte des voix :

Nombre de membres en exercice : 18
Quorum : 9
Nombre de votants (membres présents ou représentés) : 18
Nombres de votes blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages valablement exprimés : 18
Nombre de voix obtenues par Madame Pauline MAILLOT : 7
Nombre de voix obtenues par Monsieur Alexandre OBOEUF : 11

A la majorité absolue des suffrages valablement exprimés des membres en exercice présents ou représentés, Monsieur Alexandre OBOEUF est élu directeur de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives au 1er tour de scrutin, à compter du 20 octobre 2026 et pour une durée de cinq ans.

Fait à Paris, le 20 octobre 2026

Le doyen d'âge non candidat des collèges A et B du conseil de l'UFR STAPS

Gilles DIETRICH

En application des articles L. 410-1 à L. 412-8 du code des relations entre le public et l'administration et des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du directeur / de la directrice de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Transmis à la rectrice le : 21 OCT. 2026

Affiché le : 21 OCT. 2026